

FRANCE-ISRAËL

De la lune de miel au couple de raison

Les relations entre la France – où la diaspora juive compte 450 000 personnes – et Israël ont connu un âge d'or mais aussi des heures contrariées. Pour autant, le lien n'a jamais été rompu. Retour sur près de quatre-vingts ans d'une histoire passionnelle. PAR DENIS CHARBIT

Loin d'être monochrome, l'histoire des rapports noués avec Israël depuis soixante-quinze ans compose un tableau haut en couleur et en rebondissements. Une succession de périodes bleues et roses, entre lesquelles s'invitent des périodes grises et rouges pour caractériser les moments de malentendus et de crises. Si les relations franco-israéliennes suscitent les passions et mobilisent l'attention bien plus que toute autre relation bilatérale ordinaire, c'est que quelques années après leur consécration officielle, le 24 janvier 1949, elles ont débouché sur une « lune de miel ». Or, après l'âge d'or commence le temps des regrets et de l'amertume. Quoi qu'il advienne entre les deux pays, leurs relations n'auront plus la fraîcheur et la pureté des commencements. On dit souvent que cette histoire singulière s'explique par le fait que c'est en France que résident les communautés juive et musulmane les plus importantes d'Europe. Ce n'était pas le cas en 1967 ni

pour l'une ni pour l'autre et, pourtant, la controverse fut des plus vives. Pour expliquer ces relations en dents de scie, outre les péripéties d'un conflit israélo-palestinien dont on ne voit pas la fin, disons que la France et Israël sont deux nations prétendant avoir chacune une vocation universelle, héritée respectivement de la Révolution française et de la tradition juive plurimillénaire, et dont les intérêts, qui relèvent de la raison d'État, ne coïncident pas toujours.

Le souci de préserver le calme en Afrique du Nord explique pourquoi le soutien de la France à la partition de la Palestine en un État arabe et un État juif n'a pas été suivi par l'établissement de relations diplomatiques en bonne et due forme. La guerre de 1948 déclarée par cinq pays arabes au lendemain de la proclamation de l'État d'Israël du 14 mai allait trancher le sort du nouvel État, justifiant l'attente des autorités françaises. La reconnaissance est actée le 24 janvier 1949, la veille des premières élections en Israël. Les négociations entre les parties prennent quelques mois car

il ne manque pas de litiges autour des statuts des établissements religieux protégés par la France qui opèrent en territoire israélien. Cependant, après ces débuts prudents entre une France attachée à ses traditions diplomatiques et le jeune État d'Israël qui en est dépourvu, un homme va s'efforcer d'impulser une nouvelle dynamique à ces relations : nommé ambassadeur de France en Israël en 1952, Pierre-Eugène Gilbert est l'artisan de cette liaison spéciale entre les deux pays.

Israël entre dans le club nucléaire des « grands »

La France, évincée du Moyen-Orient depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, retrouve ainsi une position d'influence. Israël a, vainement, tenté de convaincre les États-Unis de l'appuyer sur tous les fronts. En conséquence, le pays se tourne vers la France. Celle-ci offre au tout jeune État le soutien diplomatique dans les instances internationales et les fournitures militaires dont l'armée israélienne a besoin en cas de revanche arabe.

La nationalisation du canal de Suez par Nasser, en 1956, précipite une convergence d'intérêts entre la Grande-Bretagne, la France et Israël. Une opportunité pour les dirigeants israéliens d'engager avec la France une coopération nucléaire (*lire l'encadré p. 50*). Grâce à Guy Mollet, Israël obtient l'uranium enrichi nécessaire et entre, sans le déclarer ouvertement, dans le club nucléaire réservé aux « grands ». Autre signe de la proximité entre les deux pays, la France exporte vers Israël son *soft power* : la langue et la culture. L'apprentissage du français devient obligatoire pour les élèves du secondaire ; la variété israélienne se met au diapason de la chanson française et adapte en hébreu Brassens, Brel, Barbara et les Compagnons de la chanson ; des coproductions cinématogra- • • •

Complicité Malgré l'infléchissement de sa politique vis-à-vis d'Israël à partir de 1958, de Gaulle reçoit à deux reprises le Premier ministre d'Israël, David Ben Gourion, qu'il qualifie de « plus grand homme de ce siècle ». Paris, 14 juin 1960.



TALLANDIER/BRIDGEMAN IMAGES



Opération « Mousquetaire » Après que Nasser a nationalisé le canal de Suez, Français (ci-dessus), Britanniques et Israéliens tentent d'en reprendre militairement le contrôle. Mais la pression internationale les contraint à abandonner. Octobre 1956.

Suez, le point d'orgue des intérêts convergents franco-israéliens

Autant les relations avec l'ancienne puissance mandataire britannique sont difficiles, autant l'entente d'Israël avec la France vire à la complicité. La Grande-Bretagne veut récupérer le canal de Suez, tandis que la France entend couper le FLN de sa base égyptienne dans le but d'étouffer l'insurrection algérienne. Israël souhaite mener une opération préventive pour prendre de court l'armée égyptienne qui vient de signer des contrats d'armement avec l'Union soviétique. Certes, l'opération a tourné au fiasco pour la France et la Grande-Bretagne, qui ont testé les limites de leur puissance à l'ère des deux blocs ; en revanche, elle a permis à Israël de démontrer sur le champ de bataille ses capacités offensives. David Ben Gourion a été sommé par le président américain Eisenhower d'évacuer le Sinaï et la bande de Gaza dans les trois mois qui suivent, sans en tirer d'avantage diplomatique ou militaire, mais le jeu en valait la chandelle : la proximité avec le personnel politique et militaire français a ouvert la voie à une demande israélienne capitale pour garantir sa pérennité : une coopération dans le domaine nucléaire. D. C.

... phiques donnent lieu à une dizaine de films dans le registre de la comédie (*Pas question le samedi* avec Robert Hirsch); Jean-Louis Barrault fait une tournée triomphale tandis qu'André Barsacq et Robert Postec montent en Israël des pièces du jeune théâtre contemporain. Le retour du Général aux affaires en 1958 ne suscite aucune inquiétude en Israël. De Gaulle et Ben Gourion s'apprécient hautement et entretiennent une correspondance. Le dirigeant français reconduit aussitôt le soutien apporté à Israël par ses prédécesseurs, mais introduit des changements de forme et de fond. Après sept ans de dévouement au service du rapprochement franco-israélien, Pierre-Eugène Gilbert retourne à Paris fin 1959.

S'affranchir d'une relation dont l'utilité ne va plus de soi

Soucieux de restaurer la grandeur et la souveraineté de la France, de Gaulle met fin aux manquements au protocole que les autorités de la IV^e République avaient concédé aux partenaires israéliens, parmi lesquels le directeur général du ministère de la Défense, Shimon Peres, peu enclin au formalisme. Sur le fond, de Gaulle en termine aussi avec la coopération nucléaire ; enfin, l'indépendance de l'Algérie proclamée, il estime que la relation avec Israël ne doit plus empêcher le retour en grâce de la France dans les pays du Maghreb et du Machrek. La tentative de maintenir cet équilibre se solde pourtant par un échec. La guerre des Six-Jours fournit l'occasion, sinon le prétexte, de s'affranchir d'une relation dont l'utilité ne va plus de soi. Convaincu que le rapport de force militaire joue en faveur d'Israël, de Gaulle ne croit nullement que l'État hébreu est en danger en dépit de la double décision prise par Nasser, en mai 1967, de fermer le détroit de Tiran à la navigation israélienne et de renvoyer les casques bleus de l'ONU, ce qu'Israël tient pour un casus belli. De Gaulle avertit le ministre israélien des Affaires étrangères en visite à Paris que le soutien français ne sera pas automatique. Il ira au pays agressé, pas à l'agresseur. Un embargo sur les armes aux pays du Moyen-Orient est décrété. Il touche potentiellement Israël puisque les



WORLD HISTORY ARCHIVE/COLLECTION CHRISTOPHEL

industries militaires françaises fournissent avions de chasse Mirage et chars AMX à Tsahal depuis une décennie. Cependant, la victoire éclair israélienne obtenue en six jours balaie la surprise provoquée par la décision française. Le gouvernement israélien s'efforce de minimiser la crise. Celle-ci atteint son paroxysme lorsque le Général estime devoir mettre fin à une alliance qui n'a que trop duré, non par un divorce à l'amiable, mais par une déclaration qui suscite l'émoi collectif. Dans sa conférence de presse du 27 novembre 1967, de Gaulle accuse Israël de velléités expansionnistes et qualifie les Juifs, pas seulement les Israéliens, d'être «un peuple d'élite, sûr de lui-même et

Le coq et l'étoile de David Lors de la guerre des Six-Jours, qui oppose Israël à une coalition de pays arabes (Égypte, Syrie, Liban, Irak et Jordanie), en juin 1967, c'est au moyen des Mirage III du constructeur français Dassault que l'État hébreu remporte la victoire.

dominateur». Une opération aérienne israélienne effectuée avec des hélicoptères français visant l'aéroport de Beyrouth constitue pour le Général un point de non-retour. L'embargo est cette fois définitif. De Gaulle a pris soin de le décréter après l'annonce faite par le département d'État américain d'une vente de Phantom à l'armée de l'air israélienne. Adieu Paris, bonjour Washington, se réjouit-on à Jérusalem,

tandis que le Président pose le premier jalon de «la politique arabe de la France». L'opinion publique favorable à Israël est désarçonnée par cette rupture qu'elle attribue au règne finissant du Général. Aussi, lorsque Georges Pompidou lui succède, on demeure convaincu que les multiples incidents qui se sont accumulés depuis juin 1967 n'auront été que des accidents de parcours. Tôt ou tard, les relations franco-israéliennes retrouveront leur sérénité.

Les alliés d'hier sont désormais à couteaux tirés

Pourtant, Georges Pompidou persiste et signe. Deux événements aggravent la situation : par une opération digne d'un film d'espionnage, les vedettes de fabrication française, acquises par Israël pour le compte de sa marine, sont rapatriées en Israël en décembre 1969, grâce à des complicités dans les autorités maritimes du port de Cherbourg. Le chef de la mission d'achat israélien est prié de quitter le territoire. Quelques mois plus tard, en mars 1970, Georges Pompidou, en visite officielle aux États-Unis, est heurté par les manifestations hostiles organisées par des associations juives, alors qu'il avait consenti à rencontrer leurs dirigeants. Commentant l'attaque surprise égyptienne du 6 octobre 1973, le ministre des Affaires étrangères français, Michel Jobert, absout l'Égypte en déclarant que •••

“La crise atteint son paroxysme lorsque de Gaulle, en 1967, accuse Israël de velléités expansionnistes”

La France face au sionisme

Avant même que les premières relations franco-israéliennes soient officiellement scellées, il importe de rappeler que l'histoire du sionisme est indissociable de la France : si c'est à Bâle en Suisse que l'écrivain et journaliste Theodor Herzl réunit le premier congrès sioniste en 1897, c'est à Paris qu'il se résolut à préconiser un État pour les Juifs, en réaction aux manifestations antisémites organisées autour de l'affaire Dreyfus. C'est à Paris également que le lexicographe Eliezer Ben Yehuda conçut la renaissance de la langue hébraïque. Un demi-siècle plus tard, pendant la Seconde Guerre mondiale, des soldats de la Haganah combattaient aux côtés des hommes de la France libre pour défaire



le régime de Vichy qui s'était maintenu en Syrie et au Liban. À la Libération, la direction sioniste présidée par David Ben Gourion décide alors de centraliser dans la capitale les opérations d'immigration clandestine, dont la plus célèbre, conduite sur l'*Exodus*, eut un impact international (photo ci-dessus). En tant que membre permanent du conseil de sécurité, la France a participé aux négociations internes pour fixer la date du vote du plan de partage de la Palestine. Par la voix de son représentant, Alexandre Parodi, elle a demandé de la reporter d'un jour, et c'est la raison pour laquelle le vote historique s'est déroulé le 29 novembre 1947. La sympathie était acquise à la cause sioniste, outre que l'on se félicitait de l'éviction prochaine de la Grande-Bretagne. D. C.

... « rentrer chez soi ne constitue pas forcément une agression ». Plus de visite, plus d'échange. Le dialogue entre les deux pays est au point mort. Les alliés d'hier sont désormais à couteaux tirés.

Valéry Giscard d'Estaing essaie de mettre les formes sans modifier la politique elle-même. Des visites ministérielles sont programmées en Israël après une traversée du désert pour les deux pays, mais les décisions françaises court-circuitent la reprise d'un dialogue constructif : l'ouverture d'un bureau de l'OLP à Paris en 1975 ; puis

en 1977, l'expulsion immédiate d'Abou Daoud, le cerveau de l'attentat perpétré lors des jeux Olympiques de Munich en 1972, avant même que la demande d'extradition par Israël n'ait pu être enregistrée ; enfin, en 1980, la déclaration de Venise en faveur de la création d'un État palestinien indépendant et du retrait israélien des territoires occupés. Approuvée par l'Union européenne, elle porte la marque de la diplomatie française. Lors de la campagne en vue des élections présidentielles de mai 1981, des tracts hostiles montrent Valéry Giscard d'Estaing, candidat à sa

réélection, en train de scruter l'horizon avec ses jumelles. Était-ce Israël que le président sortant contemplait ainsi depuis la Jordanie où il s'était rendu en visite officielle ou bien avait-il assisté tout bonnement à une course hippique à Longchamp, comme le prétendait l'entourage du président ? Qu'elle soit ou non un faux, l'affiche illustre nettement la dégradation des relations franco-israéliennes. L'accession de François Mitterrand à la présidence de la République fut interprétée comme une nouvelle page synonyme d'optimisme dans le chapitre des relations entre les deux pays après quinze ans d'incompréhension, de petites phrases et d'hostilité sourde. Pour la première fois depuis la création de l'État hébreu, un président français se rendait en visite officielle en Israël et brisait un tabou.

Déchaînement de violence, attentat, massacre...

Après Mitterrand, le voyage en Israël est devenu un passage obligé pour tous ses successeurs à la présidence de la République. Cet acte ultime de normalisation accompli en mars 1982, pour indispensable qu'il ait été, n'eut cependant aucun impact sur l'orientation diplomatique française en matière de résolution du conflit. Lors de son allocution à la Knesset, elle aussi une première pour un chef d'État français, le président Mitterrand réitéra publiquement le soutien de la France à la création d'un État palestinien devant le Premier ministre, Menahem Begin, médusé. La normalisation avait été de très courte durée mais, au moins, les désaccords ne seraient plus un prétexte pour ne pas se parler. Un mois plus tard, Begin déclenchait l'opération « Paix en Galilée » au Liban. La presse française condamna le déchaînement de violence sur le Sud-Liban, comparant Beyrouth au ghetto de Varsovie. Les déclarations de Mitterrand mettant en garde contre un Oradour-sur-Glane potentiel furent suivies d'une attaque terroriste à Paris, rue des Rosiers, le 9 août 1982. Un mois plus tard, le massacre de Sabra et Chatila, perpétré par les milices chrétiennes au lendemain de l'assassinat du président Bachir Gemayel, confirmait les appréhensions françaises.



Effet papillon Devant le Parlement israélien, en mars 1982, Mitterrand défend une solution à deux États (ci-dessus). Peu après, Israël envahit le Sud-Liban. En août, c'est le restaurant Goldenberg, dans le quartier juif de Paris (ci-contre) qui est la cible d'un attentat.

Cinq ans plus tard éclate en Cisjordanie et dans la bande de Gaza la première Intifada: le mot fait le tour du monde et confirme le basculement de l'opinion française en faveur des Palestiniens, révoltés contre le maintien de l'occupation et la poursuite de la colonisation. Prenant conscience de la nécessité de changer le cours de l'histoire pour le bien de leurs peuples respectifs, le 13 septembre 1993, Yitzhak Rabin, chef du gouvernement israélien et Yasser Arafat, le leader de l'OLP, signent la Déclaration de principes-d'Oslo, lors d'une cérémonie dans les jardins de la Maison-Blanche présidée par Bill Clinton. La France approuve. Elle consent à recevoir les délégations pour négocier le volet économique du contentieux israélo-palestinien (accord de Paris), mais ne pèse guère sur l'issue de la



négociation politique. Après le déclenchement de la seconde Intifada en septembre 2000, Jacques Chirac et la secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, en visite en France, tentent de dégager un ultime compromis entre le chef du gouvernement israélien, Ehoud Barak, et le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. En vain. La

France perd là une occasion de rétablir sa crédibilité, fortement affectée depuis 1967 auprès des autorités israéliennes. En 2003, Jacques Chirac décide, sous la houlette de son Premier ministre, Dominique de Villepin, d'opérer un recentrage correspondant aux attentes d'Israël: dissocier le sort des relations bilatérales de la négociation avec •••

... l'Autorité nationale palestinienne, autrement dit, accélérer la coopération économique, scientifique, technologique et culturelle entre les deux pays, indépendamment de l'état du conflit. La rencontre à l'Élysée avec Ariel Sharon, alors Premier ministre, est un succès, et, pour le président Chirac, une révélation. La glace est brisée et le dialogue redevient constructif. À l'heure du « printemps arabe » en 2011, Israël offre une stabilité stratégique dans une région en proie à l'instabilité politique (Liban, Irak), à l'autoritarisme (Égypte), à la tyrannie sanguinaire (Syrie) et à la terreur islamiste (Daech).

Pas de solution durable au conflit israélo-palestinien

Si la position officielle sur la nécessité d'un règlement négocié impliquant le retour d'Israël aux lignes de cessez-le-feu de 1949 n'a pas varié, la France compense l'incapacité à modifier le cap fixé par Benyamin Netanyahu par une série de mesures symboliques prises en faveur de la Palestine: statut d'observateur non-membre de l'ONU; admission à l'Unesco; exclusion des territoires occupés de tout programme de coopération économique et scientifique entre Israël et l'Union européenne; condamnation du transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem en 2018; vote de résolutions condamnant la colonisation israélienne en Cisjordanie et la violation du droit international. Tous les hôtes qui se sont succédé à l'Élysée après François Mitterrand et Jacques Chirac – Nicolas Sarkozy, Fran-

çois Hollande et Emmanuel Macron – s'en tiennent toujours à la solution à deux États, mais n'estiment pas devoir l'imposer à Israël, pas plus qu'ils n'ont cru devoir reconnaître unilatéralement l'État de Palestine, comme l'ont fait récemment l'Espagne, l'Irlande et la Norvège. C'est aux deux parties qu'incombe la responsabilité d'aboutir à un accord. En attendant, rien ne doit entraver le développement des relations bilatérales franco-israéliennes ni changer d'un iota le soutien de principe

Depuis le 7 octobre 2023, un entre-deux diplomatique

Il faut bien voir qu'entre Israël, d'un côté, et le Hamas, le Hezbollah et l'Iran, de l'autre, la France n'a d'autre choix que de soutenir Israël, malgré leur différend relatif à la Palestine. Il est proprement inconcevable que la France s'engage du côté des proxys de l'Iran. Tout en se rangeant du côté d'Israël, résolument et sans attermoiement, la France considère que si Israël a bien été agressé sur son territoire le matin du 7 octobre, ce qui l'autorise à des représailles au nom de la légitime défense, elle estime, en revanche, que la conduite de la guerre à Gaza par Israël est allée bien au-delà de ce que permet le droit de la guerre.

L'inquiétude française ne tient pas seulement à la manière dont Israël a usé et abusé de sa force sur la population civile, entraînant un volume de destruction de l'habitat à Gaza qui est considérable. Elle redoute l'éventualité que cette guerre serve d'autres desseins que la libération des otages et l'éradication du Hamas, auxquelles la France a apporté son appui. Cela pourrait être l'annexion du nord de la bande de Gaza, une colonisation autorisée dans la zone militaire ou dans le no man's land. Devant le refus de Benyamin Netanyahu de déclarer ce qu'il entend faire « le jour d'après », Emmanuel Macron a soufflé le chaud et le froid. Il a multiplié les gestes d'empathie (visite en Israël, cérémonie pour les otages aux Invalides) et des déclarations fracassantes relatives aux opérations à Gaza et au Liban. Les relations franco-israéliennes n'ont guère trouvé encore leur rythme de croisière. Elles continueront de susciter l'indignation ou l'approbation en fonction du point de vue où l'on se situe. D. C.

aux droits légitimes du peuple palestinien à obtenir son indépendance et sa souveraineté. Cette position, l'Élysée la juge équilibrée, tout en étant bien consciente qu'elle ne satisfait guère les extrêmes des deux bords, en Israël, en Palestine... et en France.

L'attention portée aux relations franco-israéliennes s'explique par la permanence du conflit, ou plutôt, par l'incapacité à trouver une solution durable au contentieux israélo-palestinien. Celui-ci demeure un abcès de fixation malgré les traités de paix successifs signés avec des pays belligérants du premier cercle, l'Égypte et la Jordanie, puis avec des pays arabes relevant du second cercle, tels les Émirats arabes unis, le Bahreïn et le Maroc. Depuis que le respect du droit international, en général, et des droits humains, en particulier, est devenu un enjeu crucial dans la diplomatie européenne et française, le différend avec Israël constitue une pomme de discorde récurrente, alors qu'au niveau stratégique, la France s'inquiète, tout comme Israël, de la fuite en avant des autorités iraniennes avides de posséder une bombe atomique. ■

“ Rien ne doit entraver les relations franco-israéliennes ni le soutien aux droits légitimes du peuple palestinien ”